



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 21 mars 2024

**Dossier n° : AE 24.0107**

**Demandeur : GAEC DES 4 VERSANTS**

**Date d'enregistrement de la demande : 22/02/24**

**Date limite de candidature : 22/05/2024**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 22/06/24.

- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
BONNAC	1,60	MAGNE Gérard	Section A 523, Section ZD 1j,l, Section ZD 39,
MOLOMPIZE	32,85	MAGNE Gérard	Section B 756j,k,757j,k,775j,k,778,780, 881,883,885,896, Section ZB 8,10j,k,16j,k,18j,k,l,m,n,21j,k,l, m,o,
BONNAC	69,67	PICHON Lionel	Section A 595,744,745,746,768,770,771, 777,797, Section C 256,300,301,305,306,307,323, 324,325,348, Section ZB 3j,k,5j,k,l,8j,k,l,9j,k,10j,k,l,m,n, 11j,k,l,m,12j,k,l,m, 19,20, Section ZC 5j,k, Section ZD 2j,6;7j,k,13j,k,l,m,28,31j,k, 33,35,36,41j,k,43j,k,l,11b, Section ZH 45,
MOLOMPIZE	16,27	PICHON Lionel	Section B 453,454,455,456,459,1051j,k,l Section ZB 11,14k,22j,k,32j,k,l,m,p,q,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière